



Bidules

Ces machins-trucs qu'on insère dans les voies respiratoires de Connie Claus, 38 ans, d'Ajax, Ont. servent à vérifier son fonctionnement pulmonaire. Elle demeure à proximité d'une usine d'amiante de la Johns Manville, où son mari travaille d'ailleurs. A Toronto, on passe ces tests aux familles des travailleurs de l'amiante.

Le Dr Selikoff pourrait être entendu par le comité Beaudry

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Le comité d'étude du gouvernement du Québec sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante décidera "en temps opportun" s'il invitera à comparaître l'éminent spécialiste américain en médecine occupationnelle, le Dr Irwing J. Selikoff.

C'est ce qu'a fait savoir le président du comité, le juge René Beaudry, au cours d'une audience publique tenue, mardi dernier, dans la région minière d'East Broughton.

On sait que le Dr Selikoff, qui est directeur du laboratoire des sciences de l'environnement de l'école du mont Sinai, de l'université de New York, et médecin-chef de la Clinique pulmonaire Patterson du New Jersey, a dirigé, au cours de l'automne de 1974, pour le compte de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) une étude sur les effets de la poussière d'amiante sur la santé des 3.500 mineurs de la région de Thetford Mines.

Ces recherches médicales, tirées de l'examen de 995 dossiers, avaient révélé un taux de mortalité neuf fois plus élevé à cause du cancer du poumon, et démontré que 61 p.c. des mineurs qui avaient été exposés à la poussière d'amiante pendant plus de 20 ans, étaient atteints de troubles pulmonaires.

Le nom du spécialiste en médecine du travail a été mentionné devant la commission Beaudry, lorsque le pré-

sident du syndicat des 379 employés de l'exploitation minière Carey Canadian Ltd, à Tring Junction, M. Nazaire Paquet, déclara que les travaux du Dr Selikoff avaient prouvé que sur les 102 mineurs de la compagnie qui avaient accepté de subir les tests et examens médicaux, 47 souffraient d'amiantose, d'anomalies pulmonaires ou de troubles respiratoires.

Placé devant cette contradiction entre les parties patronale et syndicale, le procureur de l'Association des mines d'amiante du Québec, Me Philippe Casgrain, intervint pour demander aux commissaires de faire entendre le spécialiste Selikoff et l'inviter à prouver sa compétence et à déposer les résultats de ses recherches qui, pour le moment, selon lui, ne sont que du oui-dire.

Le président Beaudry a répliqué sur-le-champ qu'il reconnaissait le Dr Selikoff comme une compétence dans le domaine de la santé occupationnelle, ajoutant qu'il l'avait rencontré et discuté avec lui à Berlin, il y a une dizaine de jours, à l'occasion d'un congrès international sur les maladies dans le milieu du travail.

Il a précisé que le comité n'avait pas les pouvoirs de forcer un témoin de l'extérieur du Québec à se présenter devant lui. Il n'a pas écarté la possibilité que le comité invite quand même le Dr Selikoff à se faire enten-

dre, ni l'hypothèse que le comité se rende le rencontrer aux Etats-Unis. "On verra en temps et lieu", a-t-il dit.

M. Paquet est revenu à la charge en disant qu'il ne fallait pas se surprendre que la CAT (Commission des accidents du travail) n'ait reconnu qu'un amiantose à la Carey et qu'elle n'en ait dépisté que 444 au cours des 35 dernières années dans toute l'industrie de l'amiante, en raison de la collusion entre le pouvoir politique et les sociétés multinationales.

Il a cité le cas d'un travailleur de la Carey qui est devenu invalide.

Etude d'un nouveau mode de disposition des déchets

Les Services de protection de l'environnement du Québec ont accordé une subvention au montant de \$5.000 au Laboratoire expérimental de biomédecine de l'université Laval, en vue d'implanter au Québec, sur une base expérimentale, un nouveau mode de disposition des déchets humains, par le principe de biodégradation (décomposition par des agents biologiques) qui représenterait des avantages sur le plan écologique.

Ce procédé pourrait être un atout important dans la lutte à la pollution de l'eau

puisqu'aucune eau n'est utilisée dans ce système.

GASTON YÉZINA - NETTOYAGE À LA VAPEUR
SPECIALITE: TAPIS, MEUBLES
465 OUEST, 48^e RUE,
CHARLESBOURG G1H 5G7 (418) 628-5499
15% de rabais - en présentant ce coupon avant le 31 décembre 1975

MAXI DRY

WATSON?



Même un "Anglais" s'y laisserait prendre.

Le goût raffiné du gin Maxi Dry de Melchers est tellement fidèle à la vieille recette anglaise que les plus fins experts n'en reviennent pas. Ce n'est pas pour rien qu'au Québec, c'est l'un des préférés.

UN CADEAU

CENTRE DE MUSIQUE

Sherman

QUI PLAIRA

MCA RECORDS (CANADA)

MIKE OLDFIELD TUBULAR BELLS	YES RELAYER	ALICE COOPER WELCOME TO MY NIGHTMARE	BLACK SABBATH SABOTAGE
ALBUMS 4 97			
	8 PISTES 5 97 CH.		
VAN MCGOY THE DISCO KID			THE STYLISTICS YOU ARE BEAUTIFUL
SWEET DESOLATION BOULEVARD	LENNON SHAVED FISH	MORSE CODE LA MARCHÉ DES HOMMES	SUZANNE STEVENS MOI, DE LA TÊTE AUX PIEDS
EN VENTE JEU., VEN., SAM. QUANTITES LIMITEES SUR CES SPECIAUX			
CHANSONS D'AMOUR VOL. 1 et VOL. 2 EN VENTE A \$ 5 97 CH.	LEO FERRE • Amour anarchie • Avec le temps • L'espoir • Solitude • Il n'y a plus rien • Les chansons d'Aragon	DANIELLE LICARI • Mélodies pour une voix • "Classics" pour une voix • Danielle Licari PLUSIEURS AUTRES TITRES DISPONIBLES EN MAGASIN QUANTITES LIMITEES	
VOS ACHATS SONT ECHANGEABLES APRES LES FETES EN PRESENTANT UNE PREUVE D'ACHAT			
MAIL ST-ROCH 529-0104	PLACE FLEUR DE LYS 524-3591	PLACE LAURIER 658-4302	
GALERIES STE-ANNE 667-8400	GALERIES CHAGNON 833-1675		
<small>Magasins/Québec, Montréal, Hull, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Edmonton, Calgary</small>			



Marius FORTIER

Les Caribous: Fortier émet un doute

par Jacques ARTEAU

Ou bien Marius Fortier a voulu faciliter un faux-fuyant aux fiduciaires des Caribous, encore indécis semble-t-il, sur leurs projets, ou bien il avait gardé en mémoire un règlement de comptes.

Aux yeux de l'ex-directeur général des Caribous de Québec, les perspectives sont relativement peu prometteuses pour le retour de la crosse professionnelle au Collège, le printemps prochain. Selon lui, les torrides sollicités de fin de juin et juillet constituent un handicap qui pèse lourd sur un retour risqué des Caribous pour une deuxième saison, dans la Ligue nationale de crosse.

Un peu plus tôt, le vice-président des Caribous, Jean Sirois, avait dissipé pour un moment l'incertitude qui

peut encore subsister sur l'avenir de l'équipe québécoise. "Les Caribous reviendront, a-t-il anticipé, peut-être pour longtemps, voire plusieurs années à venir".

Déclarations superlativement contradictoires, aussi contrastantes que deux joueurs qui n'endossent pas le même uniforme sur un plancher de crosse.

De la crosse "pure"

Plutôt inattendues, ces divergences de vues sur l'avenir de la crosse professionnelle à Québec, et qui sont ressorties d'une rencontre d'information tenue par un groupe d'étudiants en gestion administrative à l'Université Laval. Une équipe de six étudiants avait invité Marius Fortier et Jean Sirois à la présentation d'une analyse globale sur l'aspect administratif et

économique de la Ligue nationale de crosse et l'équipe québécoise.

La sombre observation sur l'avenir des Caribous a été énoncée peu après la projection d'un premier film destiné à la mise en marché de la crosse professionnelle, un film en couleur d'une durée de quinze minutes et intitulé "Contact 75".

En insistant sur ce qu'il a appelé une opinion bien personnelle, Marius Fortier a affirmé que l'implantation de la crosse professionnelle s'est produite prématurément. L'aurait été plus logique, a-t-il prétendu, de miser en premier lieu sur le développement de la crosse à l'échelon mineur plutôt que de procéder à l'inverse en investissant dans une licence professionnelle.

Bien qu'il a pris sur lui de blâmer

d'un faux pas si telle éventualité devait s'avérer juste, son attitude pessimiste sur le sort des Caribous n'a pas été trop bien accueillie par le vice-président de l'équipe. Pas plus que sa remarque fielleuse, sans motif valable, accusant ouvertement les scribouillards sportifs "de ne pas toujours dire la vérité".

Piqué au vif par ces craintes énoncées sur l'avenir des Caribous, Me Jean Sirois a nié que le retour de l'équipe québécoise était à ce point hypothéqué pour la prochaine saison. "Si notre retour pouvait être conditionné par celui des Québécois de Montréal, a-t-il commenté, la situation s'est dramatiquement améliorée depuis quelque temps. Un investisseur s'est ajouté aux Québécois, je crois fermement que Montréal sera de retour l'an prochain".

Le sport professionnel n'a pas fini de manquer d'argent

(D'après AP) — La crise financière qui a forcé 13 équipes professionnelles et une ligue entière à disparaître, au cours des deux derniers mois, se poursuivra à cause des conditions économiques qui entourent l'industrie du sport professionnel.

Par exemple, l'équipe de St-Louis, de l'Association américaine de basketball, aligne cinq joueurs réguliers dont les salaires combinés s'élevaient à plus de \$1 million. L'équipe n'a qu'une source de revenu, soit la vente des billets. La moyenne des assistances est de 2.600 spectateurs par match et les billets se vendent \$5 et \$7. Le résultat est que les Spirits de St-Louis perdront sûrement plus de \$2 millions cette saison.

Au basketball et au hockey tout particulièrement, la guerre des salaires, des difficultés légales et l'inflation ont produit des conditions économiques qui ne donnent plus la chance à plusieurs de leurs équipes de joindre les deux bouts. Il est presque impossible pour une concession de penser s'en tirer toute seule.

Au moins quatre des 14 équipes de l'Association mondiale de hockey pourraient fermer leurs portes d'ici la fin du calendrier. Les Cowboys de Calgary doivent verser des salaires si élevés qu'ils ne peuvent joindre les deux bouts, même s'ils jouent devant des salles comblées à tous les matchs à domicile. Une autre équipe de l'AMH a une moyenne d'assistances de 9.000 spectateurs et ne peut arriver.

Même la LNH

Alan Eagleson, président de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey, où le salaire moyen est de \$70.000, a déclaré cette semaine qu'au moins six équipes de la ligue sont en difficultés financières. Il a proposé qu'on fonde ces équipes en quatre formations.

Le baseball majeur et la Ligue nationale de football ne sont pas exempts non plus de ces difficultés. Dans la LNF, huit équipes ont perdu de l'argent l'an dernier, même si les dirigeants du circuit avaient signé un contrat-record

avec la télévision américaine. C'est la même chose au baseball où plusieurs équipes accusent des déficits. Les Giants de San Francisco, par exemple, sont en vente. Les propriétaires ont perdu plus de \$3 millions au cours des deux dernières années.

Les poursuites légales coûtent en moyenne plus de \$1 million par année aux équipes professionnelles de basketball. Dans ce sport, les associations des joueurs ont même fait inscrire dans le contrat collectif que les joueurs doivent voyager en première classe dans les avions.

Plusieurs équipes pouvaient s'en tirer à cause des impressionnants contrats de télévision, mais cela ne suffit plus. On dit même que la télévision n'investira plus autant dans les sports professionnels, qu'on a atteint le plafond. La LNH s'en est rendu compte récemment quand un réseau américain n'a pas renouvelé son contrat de télévision.

A qui le blâme?

Comment le sport professionnel

est-il venu à une situation aussi difficile, et qui doit porter le blâme? Les opinions varient beaucoup, mais il est évident que les joueurs qui demandent des salaires exorbitants ne sont pas plus à blâmer que les propriétaires qui acceptent de les payer. Les associations ne doivent pas porter tout le fardeau, pas plus que les ligues qui les acceptent.

La situation économique actuelle ne pourra supporter une aussi grande expansion que celle que l'on a connue à la fin des années '60, mais certains promoteurs n'ont encore rien compris et tentent toujours de s'implanter.

On met sur pied des ligues professionnelles de tennis et de quilles. Certains promoteurs du Massachusetts veulent même fonder une nouvelle ligue professionnelle de baseball.

Pourtant, un jour on devra y mettre un frein.

Les Jaros sauvent de justesse leur premier rang des visées du Cape Cod

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Ce n'est que par le pointage de 5-4 que les Jaros de la Beauce, ont réussi, hier soir, à vaincre les Cape Codders de Cape Cod, pour prendre une avance de trois points sur cette équipe, au premier rang de la section Est de la Ligue nord-américaine de hockey.

L'entraîneur Marc Picard, même si ses joueurs ont remporté la victoire, devant un peu plus de 1.800 spectateurs, était loin d'être satisfait de sa défense, car, dit-il, n'eût été la performance du gardien de but Yves Archambault, de retour au jeu après une suspension de quatre matchs, Cape Cod l'aurait emporté et occuperait le premier rang de la section.

On se doit toutefois de souligner que, pour ce match, les Jaros de la Beauce étaient prévus des services des défenseurs Peter Folco et Mike Busniuck, tous deux blessés et qui ne seront pas de retour au jeu avant une semaine, ainsi que du centre James Troy, également blessé.

Quant à l'entraîneur Larry Kish, du Cape Cod, il a tout tenté pour égaliser le compte

dans la dernière minute de jeu, en enlevant son gardien de but Cap Reader, lors de deux mises au jeu près de la cage de Yves Archambault, des Jaros de la Beauce, mais ce dernier est demeuré solide pour permettre à ses équipiers de remporter un gain très important.

Les buts

L'offensive des Jaros de la Beauce a été dirigée par Richard Grenier, avec deux buts, et le pointage des gagnants a été complété par Alain "Boom Boom" Caron, Alberto Difazio et Luc Simard. Le meilleur compteur de la Ligue nord-américaine, le centre Jocelyn Hardy, n'a obtenu qu'une assistance.

Pour les Cape Codders, les compteurs furent Robbie Neale, Steve Richardson, Marty Gateman et Ron Snell.

Contrairement à ce à quoi les spectateurs s'attendaient, ce match a été dénué de rudesse, car l'officiel Manship, de l'AMH, n'a décerné qu'un total de 20 minutes de pénalités, dont aucune majeure.

Le prochain match local des Jaros de Beauce sera présenté au Palais des sports de Saint-Georges de Beauce, demain soir, alors que les visiteurs seront les Norsemen de Buffalo.

Ducharme tente encore le miracle pour ses Nordiques du Maine

Des paroles aux actes, il n'y a qu'un pas. Et Maurice Ducharme, directeur-gérant des Nordiques du Maine, l'a franchi en complétant une première transaction depuis qu'il a mis la quasi totalité de ses joueurs à l'enchère.

Ducharme a cédé l'homme à tout faire Al McKenzie aux Comets de Mohawk Valley, en retour du défenseur Guy Provost, un ancien porteur-couleurs des défents Rangers de Drummondville, de la Ligue junior majeure du Québec.

"Ce n'est pas fini, a certifié le directeur-gérant des Nordiques du Maine. Une autre transaction sera finalisée d'ici quelques heures. Je suis à la recherche de joueurs capables de marquer des buts".

Ducharme souhaite que l'échange McKenzie-Provost ait un effet positif que celui qui a envoyé Raynald Tremblay aux Jaros de la Beauce, en retour de Ron Fogal. "Après cette transaction, nos joueurs ont réagi positivement en gagnant trois matchs d'affilée", a précisé Ducharme.

Maurice Ducharme remuera ciel et terre pour sortir ses Nordiques du Maine des bas-fonds de la Ligue nord-américaine de hockey. Il serait mieux placé pour marchander si les Nordiques de Québec pouvaient lui retourner Jim Benzelock. Mais non, Benzelock accompagnera la formation québécoise dans sa tournée en territoire canadien.

NOUS LOUONS Outils de TOUS GENRES
TAUX SPECIAUX DE FIN DE SEMAINE

du vendredi après-midi au lundi matin, seulement une journée sera chargée.

HEURES D'AFFAIRES:
LUNDI AU MERCREDI: 8h. à 5h.30
JEUDI ET VENDREDI: 8h. à 6h.
SAMEDI: FERME

Turgeon & Jobin Snc
LE CENTRE DE L'ELECTRICITE ET DE L'OUTILLAGE
205, rue Montmagny - Québec
TEL.: 529-6511

STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN
CHARGEX

Le SAINT JAMES

L'une des liqueurs fines les plus nobles au monde. Importé de la Martinique dans son élégante bouteille traditionnelle du 18e siècle.

S.A.Q. 156-A

Recettes et informations: Compagnie Albert Robinson 514-849-3674

anti-rouille gratuit

à l'achat d'une voiture neuve

C'est Noël tout le mois de décembre chez Laurentide Automobiles.

LAURENTIDE

Laurentide Automobiles Inc.
25 rue Dorchester Sud, Québec 2.

Ce n'est qu'une des raisons qui font que chez Laurentide Automobiles, c'est encore la meilleure place.

Système micro-ondes

L'entente facilitera l'extension des services de télédistribution

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT ILES — L'entente de principe intervenue ces derniers jours entre une vingtaine de télédistribeurs québécois et les compagnies Bell Canada et Québec Téléphone, relativement aux tarifs mensuels à charger et aux installations du système micro-ondes, facilitera l'extension des services de télédistribution.

Ces compagnies de télévision, autant des régions du Saguenay-Lac-St-Jean, du Bas St-Laurent et la Gaspésie que de la Côte-Nord, attendaient une telle entente depuis des mois afin de développer davantage leur service à la population.

Le Conseil de la radio-

télévision canadienne, la Commission des transports et la Régie des services publics devront entériner ces accords qui prévoient des tarifs suivant les régions et les clientèles à desservir, de même que les coûts d'installation du système micro-ondes.

Aussitôt les formalités d'usage complétées, les télédistribeurs pourront étendre leur réseau et planifier des programmes pour l'avenir. D'ici à un an, plusieurs nouveaux services devraient être assurés aux citoyens.

Pour un, le président de la Compagnie de télévision de Sept-Iles Inc., M. Paul-Ernest Leblanc, se réjouit de la conclusion de cette entente puisqu'elle lui permettra de respecter une ordonnance signifiée en mai dernier par la

Régie des services publics du Québec.

Cette ordonnance fixait à la fin de novembre la date limite à laquelle la compagnie devait présenter toute une gamme de nouveaux canaux pour diffuser des émissions de télévision en provenance de Québec, Rimouski et Chicoutimi, et la distribution d'émissions de radio de la bande FM.

Or, M. Leblanc avoue n'avoir pu se conformer à cette ordonnance en raison de l'entente qui retardait à venir entre les télédistribeurs d'abord, puis avec les compagnies de téléphone ensuite, sur les tarifs et l'installation du système micro-ondes. Il n'y aurait donc plus d'obstacle, en principe au moins, à franchir un bond en avant sur ce sujet en 1976, à Sept-Iles.

Aussi, en 1976, M. Leblanc espère pouvoir offrir un canal à un groupe sans but lucratif qui opérerait une télévision communautaire. La compagnie, qui détient déjà un permis en ce sens, devrait investir environ \$100,000 pour la réalisation de ce projet.

Le campus de Sept-Iles du CEGEP régional Côte-Nord, et des responsables du Centre socio-récréatif de la ville ont déjà été approchés pour collaborer à l'organisation de ce nouveau moyen de communication communautaire. Un premier projet serait de diffuser les séances du conseil municipal.

La Compagnie de télévision de Sept-Iles Inc. (CTSI) existe depuis 1957. A ce moment-là, le câble était absolument nécessaire pour capter des émissions de télévision à Sept-Iles; mais la modernisation des systèmes l'a graduellement rendu moins essentiel. Tout de même, on dénombre 3,500 abonnés du câble, soit une pénétration de 50 p.c. à Sept-Iles.

Avec ou sans le câble, les Sept-Iliens peuvent présentement regarder les émissions du réseau français de Radio-Canada, via sa succursale régionale de Matane. Mais depuis quelques mois, les téléspectateurs "câblés" sont gâtés puisqu'ils peuvent

choisir d'écouter les émissions de Radio-Québec, de même que lire la météo et les nouvelles de la Presse canadienne sur un autre canal, sans oublier le canal réservé au réseau anglais de Radio-Canada, via Moncton.

Donc, CTSI a considérablement modifié son système. La compagnie a confié, au début de juin, aux Lignes Kénébec Inc., de Beauceville, le soin de remplacer le système "à lampe", d'une capacité de cinq canaux, par un système transistorisé, d'une capacité de 30 canaux, et pouvant assurer une communication bidirectionnelle.

Cette opération, qui sera terminée pour la période des Fêtes, aura engouffré près de \$475,000; les quelque 240,000 pieds de câble nouvellement installés reposent sur des poteaux de Québec Téléphone et l'Hydro-Québec.

Un nouvel abonné du câble doit déboursier \$40 pour l'installation de l'équipement, et \$5,50 mensuellement. Pour financer de nouveaux services, la Compagnie de télévision de Sept-Iles Inc. a adressé, cet été, une demande au Conseil de la radio-télévision canadienne et à la Régie des services publics pour hausser le coût mensuel à \$10; CTSI attend toujours une réponse.



Inondations en Colombie-Britannique

Des ouvriers de l'Hydro de la Colombie-Britannique vérifient les dégâts causés par la crue de la rivière Vedder, près de Yarrow. Les inondations, qui ont commencé dimanche, ont forcé l'évacuation d'une cinquantaine de maisons et ruiné plusieurs acres de terrains.

Caouette insatisfait du contenu des nouvelles à Radio-Canada

OTTAWA (PC) — Le leader du Crédit social, M. Réal Caouette, a déploré, hier, que les nouvelles internationales l'emportent sur les nouvelles nationales dans les émissions de Radio-Canada. Et il a prié le premier ministre Trudeau de recourir à son influence pour améliorer la situation.

M. Caouette a cité comme exemple les nouvelles de midi, hier, où le réseau d'Etat a parlé d'un hold-up à Paris, d'un drame d'enlèvement en Hollande, de la lutte entre Israël et le Liban, de la visite du président Ford en Chine et d'autres informations étrangères. "Mais ils n'ont dit que quelques mots

au sujet de la grève postale qui a pris fin et du débat sur la loi anti-inflation", a exposé M. Caouette.

"Il est regrettable que Ra-

dio-Canada informe les Canadiens de tout ce qui se passe dans le monde et ne parle pas de ce qui se passe chez nous", a conclu le leader du Crédit social.

TABLEAUX de RENE GAGNON

Nous sommes les représentants du fameux peintre de la Côte Nord, RENE GAGNON, dont les tableaux ornent les demeures et les bureaux des plus grands collectionneurs montréalais et américains.

LA BOUTIQUE DU TIMBRE

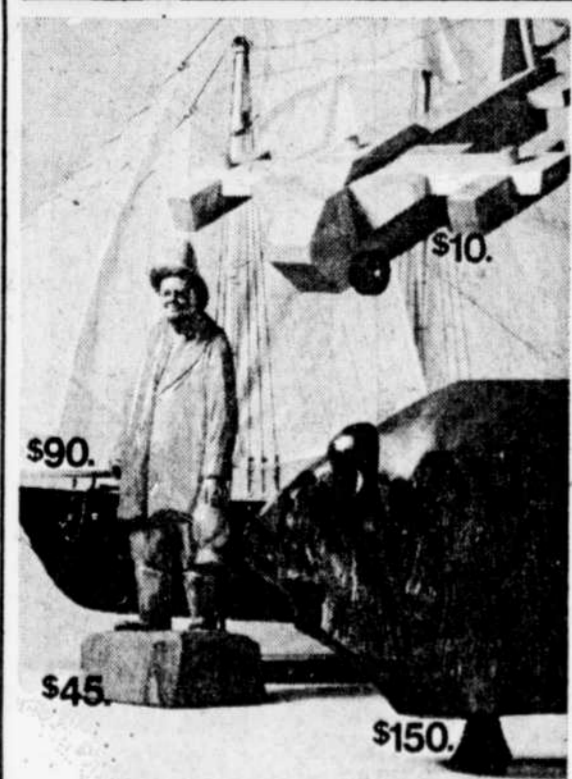
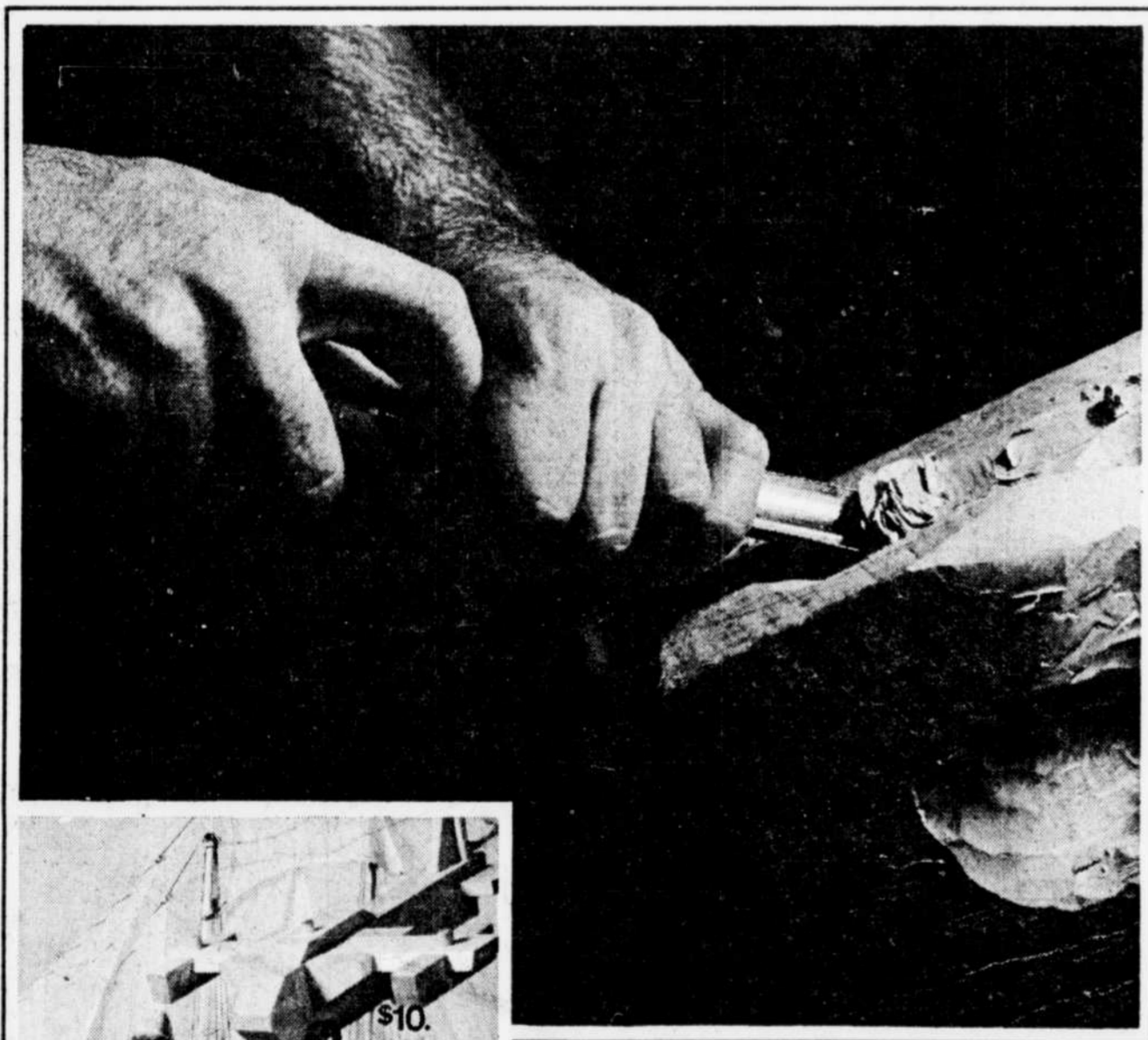
6, rue du Fort, Québec — Tél. 694-9949
(ouvert de 9h.30 à 17h.)

COMPTOIR DES INFORTUNES DE LA RIVE-SUD

Avez-vous pensé que de jour en jour, il y a de plus en plus d'infortunés dans notre milieu. Ayons une pensée pour eux en nous débarrassant de vieilles choses qui ne nous servent plus mais qui pourront leur servir tels que: meubles, appareils électriques, vêtements, etc. Téléphoner au Comptoir des Infortunés à:

837-8478

Nous passerons les prendre la journée de votre choix sans frais de votre part.



il faut savoir aimer les choses

Pour que le bois, sous la main du sculpteur s'imprègne de cette chaleur humaine qui personnalise le cadeau que l'on offre et le décor où l'on vit. Aimer l'artisanat québécois, c'est comme l'artisan, rechercher l'authenticité des choses. Être l'artisan de son décor à des prix à son goût, c'est l'art que vous offre la Centrale d'Artisanat de Place Laurier. Une boutique d'artisanat qui vous garantit l'authenticité et la qualité de ses pièces.

La Centrale d'Artisanat vous offre l'art d'aimer les choses.



Centrale d'Artisanat du Québec, Place Laurier, Québec 643-2284.

Voici le nouveau modèle "JESTER" 132

Thomas



CARACTÉRISTIQUES:

- Le plus automatique jamais vu
- Sonorité très riche pour un modèle très compact
- 5 rythmes automatiques
- Accords mémoires (au clavier et pédalier)
- Color Glow (les claviers s'illuminent) (Exclusivité)
- 13 pédales
- 5 ans de garantie pièces et service
- Termes faciles avec la banque

Prix sugg. \$2295
\$1795
SPÉCIAL

Spécial modèle # 1125 THOMAS

NOMBRE LIMITÉ SUGG. \$1595. SPÉCIAL

- Flûte • Trombone • Hautbois • Trompette
- Violon • Réverbération • Rythme au clavier d'accords et au pédalier automatique • Méthode "Color Glow" • Choix de 15 rythmes
- 5 ans garantie, 3 leçons à domicile

\$1195.

Plan budgétaire si désiré.



PLACE STE-FOY
653-1363

Réserve de 135,000 acres de forêt, dans Dorchester

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINTE-JOSEPH — A sa troisième année d'existence, le Groupement forestier du sud de Dorchester, qui regroupe quelque 135 propriétaires et procure de l'emploi à une cinquantaine de personnes, aura récupéré 5,000 cordes de bois et près de 400,000 pieds de billots.

Ces renseignements ont été donnés, mardi, par M. Gérard Bélanger, secrétaire-gérant de cette association de propriétaires forestiers, l'une des premières à avoir vu le jour au Québec, et l'une des mieux cotées au ministère des Terres et Forêts.

Au chapitre de la mise en marché, comme l'a expliqué M. Bélanger, le Groupement forestier du sud de Dorchester peut piger dans un réservoir de 135,000 acres de forêt de différentes essences, mais jusqu'à maintenant, il n'y a que 13,500 acres qui sont sous contrat, et l'on ne veut pas ajouter plus de 5,000 acres annuellement.

"La raison, a expliqué M. Bélanger, c'est que la compagnie ne pourrait pas fournir les services, alors que notre but est d'assurer l'avenir des boisés privés."

Les lots
Jusqu'à maintenant, les lots de la compagnie du Groupement forestier du sud de Dorchester ont été regroupés dans une dizaine de paroisses de l'ancienne circonscription de Dorchester, mais ne désirant pas brûler les étapes, il n'est question pour le moment, que l'on recrute d'autres membres que dans trois municipalités.

Pour un propriétaire de boisé privé qui adhère à un groupement forestier, M. Gérard Bélanger, y voit de nombreux avantages, tout particulièrement du côté de la formation de sylviculteur.

Il a donné comme exemple, "qu'au plus fort de l'hiver, lorsque la neige empêche les travaux, l'an dernier, une quinzaine d'hommes de leur compagnie sont retournés sur les bancs d'école pour apprendre à faire de la sylviculture, soit à faire pousser les arbres et à les récolter.

"On a aussi des gens dit-il, qui en sont à leur troisième cours et peuvent faire le marlage, le marquage, et l'évaluation des lots."

Quoique le Groupement forestier du sud de Dorchester peut piger dans un réservoir de 135,000 acres de forêt, la sylviculture n'étant pas un moyen d'embellir la forêt, mais bien une façon d'améliorer la qualité des arbres et la quantité de bois marchand.

C'est ce qui a fait que cette année, on a travaillé sur le résineux et fait de la coupe de billot, alors que l'an dernier, on a exploité les essences qui se vendaient dans le feuillu.

Aides

Comme tous les organismes du genre au Québec, le Groupement forestier de Québec-Sud bénéficie d'une aide technique du ministère des Terres et Forêts, et au niveau des sommes versées pour la réalisation de travaux sylvicoles et de reboisement, il a reçu cette année jusqu'à \$106,500.

Si l'on considère que l'an dernier, avec les \$76,000 qu'elle a reçus du ministère des Terres et Forêts, la compagnie du Groupement forestier du sud de Dorchester a réalisé un chiffre d'affaires de \$300,000 et permis aux gouvernements de récupérer \$50,000 en impôts, assurance-chômage, régie des rentes et autres, "c'est ce que j'appelle de l'argent bien placé" a ajouté M. Bélanger.

Privilèges enlevés à Air Canada?

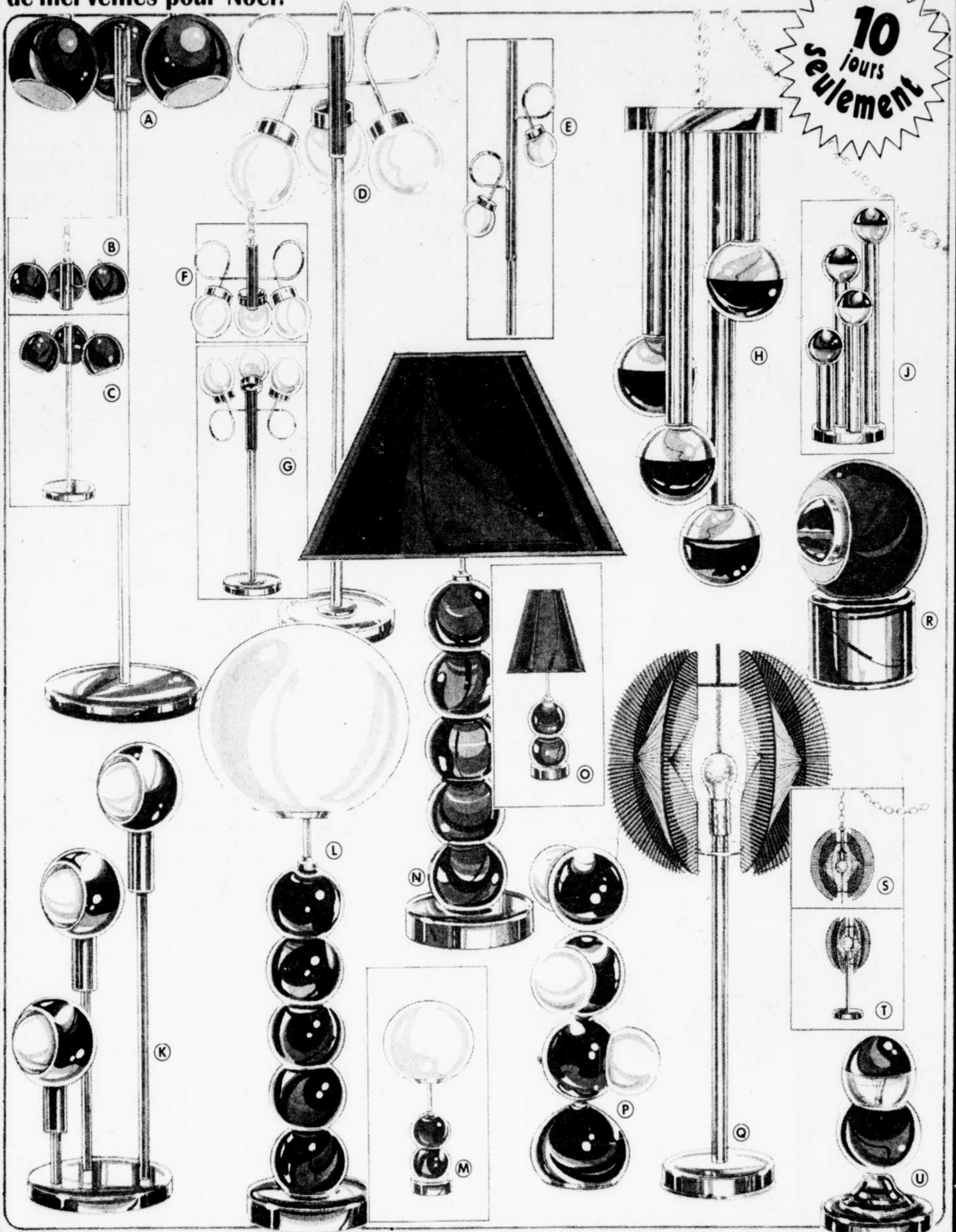
OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, a laissé entendre hier qu'Air Canada pourrait éprouver des difficultés à obtenir de nouvelles lignes aériennes intérieures au Canada. Et, hors des Communes, il a déclaré que certains changements sont possibles dans les privilèges actuels du réseau national.

MIRACLE MART

un monde de merveilles pour Noël!

Les belles lampes: complément lumineux de votre décor.

10 jours seulement



Etes-vous à la recherche de l'inédit, de la nouveauté? Miracle Mart vous propose la plus grande sélection de lampes modernes, réalisées dans des styles pensés pour la vie d'aujourd'hui. Tubes de métal, base et boules chromées et tons de noir, blanc, argent ou noyer.

	Nos prix de vente		Nos prix de vente		Nos prix de vente
A. Lampe sur pied, 55 po.	47⁹⁹ ch.	F. Lampe potence	35⁹⁹ ch.	L. Lampe de table, 29 po.	47⁹⁹ ch.
B. Lampe potence	35⁹⁹ ch.	G. Lampe de table, 31 po.	35⁹⁹ ch.	M. Lampe boudoir, 16 po.	27⁹⁹ ch.
C. Lampe de table, 34 po.	39⁹⁹ ch.	H. Lampe potence, ampoules comprises	47⁹⁹ ch.	N. Lampe de table, 30 po.	32⁹⁹ ch.
D. Lampe sur pied, 58 po.	47⁹⁹ ch.	J. Lampe de table, 24 po. ampoules comprises.	47⁹⁹ ch.	O. Lampe boudoir, 17 po.	13⁹⁹ ch.
E. Lampe tige avec rallonge, de 7 pi. 6 po. jusqu'à 8 pi. 6 po.	36⁹⁹ ch.	K. Lampe de table, 32 po. ampoules comprises	47⁹⁹ ch.	P. Lampe de table, 23 po. ampoules comprises	47⁹⁹ ch.
				Q. Lampe de table, 28 po.	39⁹⁹ ch.
				R. Lampe boudoir, 6 po. Noir ou blanc. Ampoule comprise	8⁹⁹ ch.
				S. Lampe potence	39⁹⁹ ch.
				T. Lampe boudoir, 20 po.	29⁹⁹ ch.
				U. Lampe boudoir, 9 po. ampoule comprise	13⁹⁹ ch.

LE RIESLING DE WILLM

La Maison Willm cultive sur ses terres d'appellation contrôlée le Riesling, cépage le plus noble d'Alsace. Exigez Willm, le savoureux vin blanc au goût sec et fruité.

Numéro de la S.A.Q. 552A

APPELLATION ALSACE CONTRÔLÉE
Vn Blanc 1973 White Wine 1973
ALSACE WILLM
MAISON FONDÉE EN 1858
RIESLING
Produced and bottled by Willm, Alsace, France

Notre grande vente 10 jours de linge de maison et tentures continue jusqu'au 6 décembre!

Prix en vigueur de jeudi 4 décembre au samedi 13 décembre



ça fait partie de votre monde

Les Galeries Charlesbourg, Charlesbourg, Québec | Place Ste-Foy, 2440 boul. Laurier Ste-Foy, Québec

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile
- Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

Les enseignants de la Mitis veulent se faire justice

par **Damién GAGNON**
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Lorsqu'une commission scolaire prend une décision illégale (qui va à l'encontre du décret) il appartient aux enseignants de se faire justice eux-mêmes, en refusant tout simplement de s'y conformer.

C'est l'interprétation que donne le syndicat de l'enseignement de la Mitis, relativement à la décision du juge Saint-Hilaire, de la cour supérieure, de refuser la requête en injonction du syndicat contre la commission scolaire du Bas Saint-Laurent.

Cette demande d'injonction visait à amener le retrait de six options professionnelles que la commission scolaire a inscrites au programme des écoles polyvalentes de Rimouski et de Mont-Joli, en septembre dernier, avec un nombre d'élèves moindre que le minimum requis par le décret qui régit les conditions de travail des enseignants.

Le président du syndicat, M. Ghislain Jean, a souligné qu'en refusant la demande d'injonction, le juge Saint-Hilaire reconnaît toutefois que le geste de la commission scolaire régionale du Bas Saint-Laurent était effectivement illégal, mais en acceptant de dispenser les cours, les enseignants ont rendu légale la situation.

Selon le juge, il n'y a donc pas eu de préjudice irréparable et l'injonction ne peut

être accordée.

Si le président du Syndicat de l'enseignement de la Mitis se dit déçu de cette décision de la cour supérieure, il y

voit quand même un point important pour les relations de travail au Québec.

En effet, de souligner M. Jean, l'interprétation que

l'on peut donner du jugement est que les enseignants doivent se faire justice eux-mêmes en refusant les décisions prises par les commissions scolaires et qui vont à

l'encontre du décret.

Soulignons que la commission scolaire du Bas Saint-Laurent avait décidé d'ouvrir les options en cause sans

l'accord des enseignants. Le syndicat était prêt à donner son assentiment à la condition que la commission scolaire engage le nombre de professeurs suffisants pour

donner les 100 heures de cours supplémentaires que requièrent ces options plutôt que de les laisser à la charge des professeurs actuels, ce qui augmente leur tâche.

C'est devant le refus de la commission scolaire de se rendre à sa demande, que le syndicat a décidé de déposer le 20 octobre une requête en injonction.

Les offres ne satisfont pas la CS de Sainte-Foy

par **Jean MARTEL**

La commission scolaire de Sainte-Foy n'est pas satisfaite des offres patronales qui ont été faites au personnel des commissions scolaires au début de novembre.

Elle a même fait savoir que, relativement à ses offres, elle ne pourrait demeurer solidaire de la Fédération des commissions scolaires et du ministère de l'Éducation, à moins que des modifications importantes soient apportées au projet patronal soumis aux syndicats.

Les modifications que propose la commission scolaire sont, entre autres, les suivantes:

a) l'intégration, dans les échelles de salaires, du pourcentage d'indexation de 17,13%, au lieu du pourcentage de 15% comme le mentionnent les offres;

b) l'assouplissement de la formule de détermination du nombre d'enseignants dans les commissions scolaires, afin que les commissions scolaires puissent satisfaire davantage les besoins réels, tout en apportant une certaine amélioration;

c) la reconnaissance au niveau de la rémunération de l'augmentation effective des tâches;

d) la modification de l'offre globale afin de la rendre plus susceptible de permettre un règlement négocié.

La commission scolaire de Sainte-Foy fait ressortir le fait qu'elle-même et toutes les autres commissions scolaires ont mis en évidence les éléments que devraient comporter les nouvelles conventions collectives, afin qu'elles puissent assumer valablement leurs responsabilités d'organismes d'enseignement et d'employeurs.

Ces éléments sont, entre autres, l'élimination de la rigidité dans la technique de détermination des effectifs enseignants; l'humanisation de l'école en assurant un meilleur encadrement des élèves et une meilleure relation avec la famille; l'octroi de la sécurité d'emploi dans le respect des droits de gréance des commissions scolaires; la présentation d'une offre globale raisonnable favorisant un règlement dans des délais acceptables.

Or, la commission scolaire de Sainte-Foy fait remarquer que les offres patronales déposées en novembre ne tiennent compte que partiellement des éléments énumérés ci-dessus.

Plusieurs commissions scolaires de la région de Québec ont déjà manifesté leur insatisfaction relativement à ces offres. Signalons la Commission des écoles catholiques de Québec, les régionales Jean-Talon, Tilly, Tardivel et la commission scolaire de Beauport.

Des articles de choix pour un joyeux hiver!



un monde de merveilles pour Noël!

Economisez sur cet ensemble!

34⁹⁹ l'ens.

MADE IN CANADA
FABRIQUÉ AU CANADA

Raquettes cuir de première qualité

11x36 **17⁹⁹** la paire
12x42 **19⁹⁹** la paire
14x42 **21⁹⁹** la paire

"Chief Cherokee" de Barbeau

A. Suède, chaude doublure de Borg*, semelle de crêpe. Havane. Dames: 4 à 9, hommes, 7 à 11. **19⁹⁹** la paire

B. Cuir, doublure de mouton rasé, 13 pouces de hauteur. Dames, 4 à 9 avec garniture; hommes 6 à 11 sans garniture. **29⁹⁹** la paire

C. Mukluks en cuir avec véritable poil de chèvre. Semelles de crêpe cousues à la main, doublure en peluche. Modèle pour dames, 4 à 11. **39⁹⁹** la paire

Une aubaine pour les raquetteurs!
Raquettes, fixations et mukluks

Vous avez l'intention de faire de la raquette cet hiver? ... voici un ensemble idéal pour un débutant. Raquettes en cuir refendu, 3 formats; mukluks en suède ton havane doublés de peluche, 11 pouces de hauteur, pointures 4 à 12; et fixations telles que représentées.

Tous ces articles peuvent être achetés séparément aux prix réguliers:

Mukluks, 4 à 12 Ord. 18.99 la paire
Raquettes 11 x 36 Ord. 15.99 la paire
12 x 42 Ord. 17.99 la paire
14 x 42 Ord. 19.99 la paire

Fixations

3⁹⁹ la paire

Traineau en bois pour bébé

Ord. 12.99
Notre prix de vente **10⁹⁹** chacun

Le traineau traditionnel pour les sorties d'hiver de bébé.

Coussin 3⁹⁹ chacun

Toboggans en bois Aluminium avec coussin

4 pieds **9⁹⁹** chacun
5 pieds **12⁹⁹** chacun
6 pieds **15⁹⁹** chacun

4 pieds **11⁹⁹** chacun
5 pieds **12⁹⁹** chacun

avec coussin compris

"Turboggans" en plastique

Les enfants l'adorent! Il ne pèse que 2 1/2 livres, mesure 37 pouces de longueur et 15 1/2 pouces de largeur.

3⁹⁹ chacun

Mukluks pour Lui ou Elle

A. En suède blanc, 8 pouces de hauteur, 8 oeillets. Chaudre doublure de similifourrure, semelle de cuir. 4 à 11. **12⁹⁹** la paire
Ord. 24.99
Notre prix de vente

B. Mukluks en cuir de qualité, faciles à attacher avec 3 oeillets en D. Semelles de crêpe brun. 5 à 11. Brun havane seulement. **19⁹⁹** la paire

"Sno Fighter" junior avec freins

Un cadeau qui plaira aux petits amateurs de "glissades"! **9⁹⁹** chacun

"Sno Tandem" sénior avec freins **14⁹⁹** chacun

Mini skis pour toute la famille!

Du plaisir pour tous sur les pentes:!

55 cm 3.99 la paire
65 cm 5.99 la paire
75 cm 7.99 la paire
85 cm 14.99 la paire

Mukluks après-ski

A. Suède, chaude doublure de Borg*, semelle de crêpe. Havane. Dames: 4 à 9, hommes, 7 à 11. **19⁹⁹** la paire

B. Cuir, doublure de mouton rasé, 13 pouces de hauteur. Dames, 4 à 9 avec garniture; hommes 6 à 11 sans garniture. **29⁹⁹** la paire

C. Mukluks en cuir avec véritable poil de chèvre. Semelles de crêpe cousues à la main, doublure en peluche. Modèle pour dames, 4 à 11. **39⁹⁹** la paire

12⁹⁵ chacun

Voici le "Jumper"!

Vous l'avez vu à la télé, maintenant essayez-le sur les pentes ... et, joyeux hiver!

Casque protecteur pour motoneigistes

A. Casque junior **14⁹⁹** chacun

B. Casque régulier **16⁹⁹** chacun

C. Casque avec visière Non représenté **27⁹⁹** chacun
Visière pour casque **6⁹⁹** chacune

Prix du traineau en bois pour bébé et des mukluks avec oeillets en D en vigueur du jeudi 4 décembre au samedi 6 décembre.

MIRACLE MART

ça fait partie de votre monde

Les Galeries Charlesbourg, Charlesbourg, Québec

Place Ste-Foy, 2440 boul. Laurier Ste-Foy, Québec

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

• "Mise de côté" pratique
• Stationnement facile
• Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

Trêve générale recommandée dans l'Est du Québec

par J.-Claude PAQUET

RIMOUSKI — Au cours d'une assemblée spéciale tenue mardi soir à Sainte-Anne-des-Monts, le comité général des négociations du syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du

Québec a décidé de recommander à ses membres une trêve générale limitée, en ce qui concerne les mesures de pression exercées par les enseignants dans les écoles primaires et secondaires du territoire.

Ce syndicat groupe

quelque 2.500 professeurs répartis dans 135 écoles de l'Est du Québec. Vendredi dernier, la presque totalité des écoles de cette région avaient été fermées en raison du trop grand nombre d'absences de professeurs, déclarés malades, et lundi également, les écoles furent fermées à la suite d'une demi-journée d'étude.

Au cours d'un entretien, M. Bertrand Berger, président du syndicat, a expliqué qu'il

n'est pas facile de faire respecter ce mot d'ordre de la trêve limitée par les membres du syndicat, mais qu'il le fut décriée pour tenir compte d'une stratégie établie à l'échelle provinciale. En somme, dit-il, il s'agit de permettre aux autres régions de terminer l'action déjà entreprise, pour ensuite réévaluer la situation et mettre au point de nouvelles méthodes de harcèlement.

En ce qui concerne les

écoles du Bas-Saint-Laurent, la situation demeure sensiblement la même, à savoir que l'on renvoie fréquem-

le secteur public en négociation

ment les élèves à la maison, faute de professeurs.

M. Ghislain Jean, président

du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis, a précisé que lundi ou mardi prochain, toutes les

mées, à la suite d'une journée d'étude des professeurs, sans perte de traitement. Selon le président, ces deux commissions scolaires ont accepté la tenue d'une journée d'étude sans perte de traitement, parce qu'elles ont compris l'importance qu'il y a pour les professeurs et aussi pour les dirigeants scolaires d'être bien informés sur la nature du conflit. Les deux autres commissions scolaires de la région, soit celle de La

Matapédia, ont cependant refusé.

Ces derniers jours, ajoute M. Jean, à peu près rien n'a fonctionné normalement dans les quatre commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent, les écoles secondaires ayant été totalement fermées mardi, et près du quart des écoles primaires le furent également. Il n'est donc pas encore question de trêve pour les écoles du Bas-Saint-Laurent.

Principaux d'écoles du secteur des Monts insatisfaits des offres du gouvernement

par Damien GAGNON du bureau du Soleil

RIMOUSKI — L'Association des principaux d'écoles du secteur des Monts (Matane-Sainte-Anne-des-Monts) juge insatisfaisantes les offres du gouvernement aux enseignants et elle demande aux administrateurs scolaires et aux parents (vrais patrons du monde scolaire) de s'informer et de s'impliquer.

Si les principaux d'écoles du secteur des Monts sont en désaccord avec certains points des offres patronales, ils aimeraient bien, par ailleurs, connaître les demandes syndicales afin d'estimer en quoi elles contribueraient à améliorer la profession d'enseignant.

Selon le porte-parole de l'association, M. G.-H. Coulombe, les enseignants n'ont pas fait parvenir aux principaux leur projet de convention.

C'est devant le climat perturbé des écoles, que l'Association des principaux des Monts croit de son devoir d'exprimer le point de vue de ses membres et ainsi clarifier leur position dans le présent conflit.

Au sujet des offres gouvernementales, les principaux d'écoles soulignent qu'il n'y a pas d'équilibre entre l'augmentation de la tâche des enseignants et l'augmentation réelle des salaires.

On y note aussi que le fait de réduire de 17.13 à 15.00 pour fin de calculs, l'indexation accordée l'an dernier constitue de la provocation.

Quant à la sécurité d'emploi, les principaux sont d'avis que l'offre du gouvernement, dans ses modalités d'application, insatisfait presque autant les enseignants d'expérience que les débutants dans la carrière.

Même s'il semble y avoir un assouplissement du côté de l'enseignement professionnel en utilisant différents ratios pour connaître le nombre d'enseignants permis dans ce secteur, les principaux considèrent que le ministère de l'Éducation n'apporte pas d'amélioration suffisante.

"Si la disparition des catégories 12 et 14 ans de scolarité est une amélioration appréciable en principe, elle constitue tout de même une injustice dans la réalité compte tenu que les plus scolarisés ne voient pas leur salaire augmenter suffisamment."

L'association affirme, que dans le conflit actuel, ce sont les enfants qui sont les plus touchés par les mesures de pressions et elle ne peut être d'accord avec ces moyens.

En toute sincérité, les moyens employés par les enseignants l'amènent à croire qu'ils surestiment les pouvoirs des principaux et qu'ils les pensent capables de compenser pour les erreurs sociales.

Le cadeau de Noël instantané.

Voici cinq façons certaines de faire un joyeux Noël instantané. Choisissez tout simplement l'appareil de Polaroid selon le montant que vous voulez y mettre et offrez-le en cadeau. Justement, il y en a deux nouveaux à temps pour Noël.

Le SX-70 Modèle 3

Le Modèle 3 vous fait vivre toute la magie du système photographique le plus révolutionnaire au monde. A moitié prix** (Vous devrez renoncer au fini de luxe et à la mise au point à travers l'objectif. Vous calculez la distance.) Il utilise les mêmes flash bar et les

mêmes film packs à 10 photos. Il a le même objectif à 4 éléments qui permet la mise au point de 10.4 pouces à l'infini. Et il comporte la même électronique inimaginable qui fait du SX-70 l'appareil-photo le plus étonnant au monde. Seulement \$115.00*.



Le SX-70 Deluxe

Voici l'original, le vrai de vrai: le SX-70 habillé de cuir véritable, fini au chrome dépoli, avec son merveilleux système de mise au point à travers l'objectif. Mais sa vraie beauté est encore dans la photo dont il est capable. Vous n'avez qu'à presser le bouton rouge de commande électrique et, comme par magie, la photo sort de l'appareil pour se développer sous vos yeux. Rien à minuter, à séparer, ni à jeter. En quelques minutes vous tenez en main une photo aux couleurs éclatantes. Vraiment le plus beau des cadeaux. \$199.00*.



Le Zip Électrique

Voici le plus nouveau et le moins cher de nos appareils couleur. Avec œil électrique et obturateur électronique. Il fait de belles photos couleur en 60 secondes et noir et blanc en moitié moins de temps; utilise notre film carré économique et on l'offre en trois couleurs: bleu, blanc, rouge. Pour seulement \$27.50*.



Le Zip

Le moins cher de nos appareils instantanés Polaroid fait de belles photos en noir et blanc, en seulement 30 secondes. Et il utilise nos films les moins chers ainsi que les lampes-éclair les moins chères. Vous y verrez un ingénieux photomètre intégré qui affiche "YES" quand l'éclairage est suffisant. Il comporte aussi un objectif qu'on n'a jamais à mettre au point. Et il ne coûte que \$15.95*.



Le Super Shooter

Le plus versatile des appareils-photo Colorpack de Polaroid. Il utilise six sortes de film de Polaroid, y compris notre nouveau Polacolor 2 aux couleurs plus éclatantes. Réglage automatique du temps de pose. Lentille à trois éléments. Réceptacle de cubes-éclair intégré. Le super-cadeau pour seulement \$29.95*.

Les appareils-photo instantanés de Polaroid. À compter de \$15.95*

*Prix de détail suggéré. **Comparaison faite entre les prix de détail suggérés pour le Modèle 3 et le SX-70 original. "Polaroid", "Polacolor" et "SX-70" sont des marques déposées de Polaroid Corporation, Cambridge, Mass., U.S.A. © 1975 Polaroid Corporation.

ERRATUM BONIMART

Dans notre annonce du 3 décembre 1975, l'article gratuit "saucisses au boeuf Joan Linkies" n'aurait pas dû paraître, à cause de circonstances incontrôlables.

les aliments
Bonimart
PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS

SEIKO



C'EST UN BEAU CADEAU



Pour elle

STATIONNEMENT PRIVÉ pour nos clients

J.-B. PARADIS

Maitre horloger-bijoutier

127, rue Commerciale, Lévis - 837-5466

Pas de rétroactivité au projet de loi sur Rimouski-Est

par Gilles PEPIN

Le projet de loi 205, visant à confirmer l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité du village de Rimouski-Est à la ville de

Rimouski, continue aujourd'hui d'être étudié en commission parlementaire; mais il subira au moins un amendement avant d'être présenté à l'Assemblée nationale en deuxième lecture.

Il n'aura plus l'aspect rétroactif du 24 août 1974, date du règlement municipal qui avait décrété l'annexion et dont la contestation par la municipalité de Rimouski-Est n'a pas encore trouvé une

réponse devant les tribunaux.

La commission parlementaire, qui en était, hier à sa deuxième séance d'étude sur ce projet de loi, en a conclu ainsi, après une longue discussion quant à la procédure et suite notamment à l'intervention du bâtonnier du Québec, Me Henri Grondin, qui a signalé la semaine dernière, qu'il serait souhaitable que le pouvoir législatif ne vienne causer un dangereux précédent en s'imposant dans une affaire qui est actuellement du domaine judiciaire.

une heure environ. Il a fallu plus de temps aux membres de la commission parlementaire pour s'entendre au sujet du droit de discuter de cette affaire, qui n'a été entendue en cour supérieure que le mois dernier.

tées devant les tribunaux; ce qui n'empêche pas les législateurs de discuter d'amendements au code de la route, a-t-il ajouté.

Pour être conforme

Avec l'amendement qui a été enfin trouvé en commission parlementaire, la discussion sur le projet de loi 205 ne dérogerait donc pas aux règlements de procédure.

L'avocat Pierre Delisle, qui accompagne la délégation des opposants, soit les dirigeants municipaux de Rimouski-Est, a lui-même exprimé l'opinion que le contenu du projet de loi, en se limitant ainsi à des descrip-

tions de terrains à annexer, ne concerne plus des sujets sur lesquels la cour a à se prononcer.

En fait, selon un résumé qu'a fait Me Delisle, les objections de base invoquées par Rimouski-Est devant le tribunal furent: l'absence d'une prévision de dédommagements dans le règlement d'annexion, l'illégalité présumée de la consultation préalable, des ventes supposées fictives qui, d'après la partie opposante, constituent une autre irrégularité qui favoriserait des intérêts particuliers.

Le maire de Rimouski-Est, M. Albert Pineau, a déclaré devant la commission que la

ville de Rimouski peut disposer d'immenses terrains non encore utilisés sur son territoire. Selon lui, la ville de Rimouski possède en plus cinq millions de pieds carrés de terrains dans la municipalité de Pointe-au-Fère, également à proximité de la voie ferrée, d'un quai et de l'aéroport.

En définitive, selon le maire du village de Rimouski-Est, la ville de Rimouski a déjà tout ce dont elle a besoin pour réaliser son projet de parc industriel, sans aller s'approprier la moitié du territoire de Rimouski-Est, qui resterait ainsi avec deux parties de territoire séparées par l'éventuel terrain annexé.

La Rive-Sud veut des routes pour éviter la stagnation économique

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — Les trois municipalités de la Rive-Sud qui étudient depuis quelques mois le projet de former une unité de regroupement de 35.000 âmes, soit de Lévis, Lauzon et Saint-David, craignent de sérieuses difficultés de développement économique, si le gouvernement ne vient pas à leur rescousse en dotant ce territoire de voies de communications adéquates.

C'est la première fois que les conseils municipaux de ces trois villes forment un front commun pour réclamer des améliorations majeures du réseau routier, "pour l'épanouissement de la Rive-Sud en général et de l'unité de regroupement en particulier".

Unaniment, chacun de ces conseils vient d'adosser le même texte d'une résolution prévoyant la formation d'une délégation qui ira discuter personnellement avec le ministre québécois des Transports, M. Raymond Mailloux, incessamment.

Vieille nécessité

Le député-maire de Lévis, M. Vincent Chagnon, qui est chargé de solliciter l'entrevue, a lui-même déclaré, lors de la séance plénière de son conseil de ville, lundi soir, que la Rive-Sud n'a pas été gâtée, depuis longtemps, dans le domaine de l'amélioration du réseau routier.

Il y a une dizaine d'années

que l'on attend l'élargissement de l'ancienne route 2 (132 actuellement); le gouvernement y a acheté du terrain, mais rien de plus n'a été fait. Pourtant, la circulation y est très dense et dangereuse, a remarqué M. Chagnon.

Végéter isolé?

Il est évident que ces municipalités sont conscientes de l'isolement qui menace d'affecter leur territoire lorsque l'autoroute 73 sera complétée. Ce temps n'est peut-être pas loin, si l'on ne fait rien... car dès l'an prochain, un premier tronçon de cette autoroute sera terminé et possiblement que l'on verra alors les automobilistes des régions de la Chaudière et de l'Amiante se diriger tout droit sur Québec.

Economiquement, en effet, ce serait peut-être catastrophique pour la Rive-Sud. A tout le moins devons-nous comprendre les administrateurs municipaux de vouloir que leur territoire bénéficie de retombées économiques, qui suivent, normalement, la construction de routes adéquates.

La situation n'étant pas très encourageante déjà, si l'on en croit les édiles, qui reconnaissent que, parce que leurs revendications antérieures n'ont pas eu de succès, la Rive-Sud n'a pu réaliser les objectifs que ses conseils municipaux s'étaient fixés pour l'obtention d'une meilleure situation économique.

Il faudrait donc

Voilà ce que va demander la délégation de Lévis, Lauzon et Saint-David au ministre Mailloux:

a) construire un embranchement pour relier l'autoroute de la Beauce (73) aux municipalités de Lauzon, Lévis et Saint-David;

b) construire un lien plus direct entre la ville de Québec et la Rive-Sud et ceci dans les plus brefs délais;

c) réaliser à très brève échéance l'élargissement à quatre voies de la route 132 entre le pont de Québec et la limite est de la cité de Lauzon.

Enfin, il sera demandé au ministre de considérer ces demandes en priorité et de faire connaître sa position aux trois municipalités concernées.

Courte séance

La séance d'hier, en somme, a été de courte durée:

Centraide a réuni \$10.5 millions à Montréal

MONTREAL (PC) — La campagne Centraide 1975 a permis jusqu'à maintenant de recueillir 90 pour cent de l'objectif fixé, plus de \$10.5 millions, et de marquer une augmentation de 4.5 pour cent sur la campagne de l'an dernier.

Les responsables de Centraide ont annoncé que la campagne de financement se prolongera jusqu'en janvier prochain, de façon à pouvoir atteindre l'objectif de \$10.638.000 qu'ils se sont fixés cette année.

DION HOBBIES ENR.
1660 St-Michel, Sillery, Qué.

Augmentation demandée par des policiers

TORONTO (PC) — Les policiers du Toronto métropolitain réclament une hausse de salaire de 18 pour cent pour un contrat d'un an, en 1976, a révélé hier le président de leur association.

Cette hausse, si elle était acceptée, porterait le salaire d'un policier de première classe de \$16.260 à \$19.187 par année. Ces demandes seront étudiées dès aujourd'hui par les négociateurs de l'association et de la commission de police.

"Vinho Verde" veut dire blanc, frais, vif, d'un goût exceptionnel.

Vinho Verde Casal Garcia
Un vin blanc, vif, du Portugal

Produit du Portugal

Les Baron de Sherbrooke et Trois-Rivières un pied-à-terre pour hommes d'affaires

A Sherbrooke et Trois-Rivières, les hôtelleries Le Baron constituent le pied-à-terre idéal pour l'homme d'affaires, le commis-voyageur ou le cadre. Les hôtelleries sont situées près du centre-ville et le service qu'on y trouve est dans la plus pure tradition du Canadien Pacifique. La cuisine est excellente, les chambres sont confortables, modernes et à prix abordables.

Aux salons-bars, en soirée, on y trouve une atmosphère divertissante, calme, reposante.

On peut toujours compter sur les hôtelleries du Canadien Pacifique.

Pour réserver, appeler le service de réservations de CP Hôtels Québec: 692-3024/Montréal: 866-3048

CPHôtels
LE BARON

Sherbrooke, 3200 ouest, rue King, J1L 1C9 (Route 112)
Trois-Rivières, 3600 boul. Royal, G9A 4M3 (Route 138)

LE Syndicat DE QUÉBEC
• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

Grande liquidation de robes longues pour dames et juniors

A liquider, toutes les robes longues pour juniors que nous avons sur le plancher.

Modèles avec ou sans manches, décolletés ou près du cou, avec ou sans écharpe; deux-pièces longs cintrés ou pas. Tissus unis ou imprimés, en velours, jersey, tricot, polyester, voile, etc... 5 à 13 ans.

500 robes longues pour dames

Modèles à manches longues, courtes ou sans manches. Tissus unis ou imprimés, en jersey, acétate ou polyester. Tailles régulières 8 à 20, demi-tailles 14½ à 22½.

Rég. 30.00 à 40.00

Rég. 42.00 à 60.00

Rég. 34.00 à 46.00

Rég. 48.00 à 65.00

25.00

35.00

Robes pour dames, Mail St-Roch, 3e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Robes pour juniors, Mail St-Roch, 3e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

les arts

Parution d'un ouvrage sur l'invasion américaine du Canada par les Américains

par Monique DUVAL

De toute évidence, le 200e anniversaire de l'invasion américaine au Canada ne sera pas passé inaperçu... Après plusieurs évocations de ces faits, dont la principale et la plus spectaculaire fut la reconstruction du combat du début d'octobre sur les Plaines d'Abraham, après la parution de plusieurs articles et publications sur le sujet, voilà que la collection "Civilisation du Québec", collection du ministère des Affaires culturelles, vient aussi d'attirer l'attention des Québécois sur le sujet.

Lancé tout dernièrement à Québec l'ouvrage, intitulé "L'invasion du Canada par les Bastonnais" (Journal de M. Sanguinet) apporte un éclairage de plus sur ces

événements, sur ce qui les a précédés — l'Acte de Québec, les efforts des Américains pour entraîner les Canadiens, les menées des marchands anglais pour soulever les Canadiens — sur leur déroulement même pendant les années 1775-76 et, enfin, le dénouement final.

L'oeuvre est originale parce qu'elle s'appuie sur le journal d'un témoin oculaire, M. Sanguinet, qui se déclare "témoin de tout ce qui s'est passé" et qui affirme apporter toute l'impartialité possible à la relation et "ne dire que la vérité". Écrit en vieux français, le récit se lit bien et abonde en détails et en précisions.

Deux étudiants diplômés en histoire de l'université

Laval, MM. Richard Ouellet et Jean-Pierre Therrien, ont assumé la préparation et la présentation de ce journal qui constitue le 14e cahier de cette collection, axée sur la richesse culturelle du Québec: histoire, littérature, art, architecture, archéologie, etc.

Ainsi, à la lecture du nouvel ouvrage, peut-on suivre, presque jour par jour ce qui s'est passé et revivre chronologiquement les événements qui ne sont pas terminés le 31 décembre 1775 avec la mort de Montgomery et la défaite à Québec mais se sont échelonnés dans la région de Montréal pendant plusieurs mois de 1776.

Le récit est opportunément parsemé de lettres provenant du Congrès américain, d'appels du gouverneur Carleton, de proclamations royales, bref, de tous ces documents

qui rendent la compréhension du sujet plus facile et apportent beaucoup d'intérêt.

L'auteur du journal raconte tous les événements dans un style vivant et descriptif. MM. Ouellet et Therrien ont accompagné ce récit d'une description du siège de Québec même, de ses lendemains et de l'attitude du peuple canadien envers l'envahisseur et envers la Couronne britannique. Le tout est accompagné de nombreuses gravures, cartes géographiques et de cinq appendices.

M. Sanguinet était ce que MM. Ouellet et Therrien appellent "un citoyen canadien et partisan de l'Angleterre". Le lecteur remarquera que M. Sanguinet y va de commentaires personnels sur tel ou tel personnage ou sur des faits majeurs ou mineurs de ces importants événements du 18e siècle où le Canada

Festival culturel africain à Lagos

LAGOS, Nigéria (AP) — Le deuxième festival mondial d'art et de culture d'Afrique noire se déroulera, en principe, du 15 janvier au 12 février, à Lagos, a annoncé le capitaine de frégate O.P. Fingesi, ministre nigérien chargé des préparatifs et président du comité d'organisation.

Le festival qui aurait dû avoir lieu en décembre a été différé en raison de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gou-

vernement à Lagos, en juillet.

Le capitaine de frégate Fingesi a aussi révélé que le Sénégal, qui a accueilli le premier festival, avait demandé que les pays d'Afrique du Nord, d'origine et de culture arabes, soient exclus du séminaire traitant de dif-

férents aspects de la civilisation noire, qui est l'événement central de la manifestation.

Selon l'officier, le Nigéria est vigoureusement opposé à une telle exclusion qui, a-t-il dit, créerait des divisions au sein de l'Organisation pour l'unité africaine (O.U.A.).

Bibliothèque de prêts pour l'Est du Québec

par Damien GAGNON
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — L'Est du Québec a maintenant sa bibliothèque centrale de prêts qui est installée au centre culturel de Cap-Chat.

Ce service du ministère des Affaires culturelles qui s'adresse aux municipalités, aidera à promouvoir la culture dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, compte tenu que cette région renferme en grande majorité des municipalités à faible densité de population qui n'ont pas les moyens de se payer une bibliothèque.

La bibliothèque centrale de prêts du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, la quatrième au Québec, a commencé ses activités il y a une couple de semaines. La présidente du conseil d'administration est Mme Madeleine Jourdain, de Cap-Chat, et l'administrateur délégué de la corporation, M. Yves Savard qui était jusqu'ici administrateur adjoint à la bibliothèque centrale de prêts du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Une bibliothèque centrale de prêts c'est le noyau d'un système centralisé de bibliothèques publiques fortement subventionné par le ministère des Affaires culturelles et un peu par les municipalités adhérentes.

Pour sa première année d'opération, la BCP de l'Est du Québec a reçu du ministère des Affaires culturelles une subvention de \$225.000.

Chaque municipalité adhérente devra déboursier une somme de \$0,25 par citoyen, fournir le local et la personne qui servira de bibliothécaire.

Quant au rôle de la BCP, il se résume à préparer des biens culturels qu'elle offre ensuite aux municipalités. Elle n'offre pas seulement des livres, mais aussi des disques, des films, des jouets éducatifs et même des oeuvres d'art. Ces services seront cependant implantés graduellement.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les BCP existent pour combler une lacune constatée dans les municipalités à faible concentration de population. Donc une municipalité peut adhérer si elle a une population inférieure à 5.000 habitants. Pour celles qui ont une population de 5.000 à 15.000 habitants, il faut une autorisation de la Commission des bibliothèques publiques.

Le but principal visé est de favoriser la création de bibliothèques municipales et d'étendre la culture.

La Suisse et la France gagnantes d'un concours d'informations

MONTREAL — Les télévisions de France et de Suisse ont été proclamées gagnantes d'un concours d'émissions d'information, organisé par la Communauté des télévisions francophones.

Le jury a proclamé meilleur reportage consacré à un problème national de caractère social, politique ou économique le document "Lycéens: chacun sa vérité", une production de la première chaîne de France-Télévision.

"La mort en silence", une réalisation de la Radio-télévision suisse romande, a été désignée meilleur reportage consacré à un sujet à caractère international. C'est le Journal télévision de "Antenne 2" (la Société nationale de télévision en couleurs de France) qui a été proclamé meilleure édition d'un téléjournal choisi au hasard (9 octobre).

Prénaient part au concours: T.F. 1 (Télévision française), Antenne 2 (Société nationale de télévision en couleurs), F.R. 3 (France régions), la SSR (Radio-télévision suisse romande), la RTB (Radiodiffusion télévision belge) et la SRC (Société Radio-Canada).

"Lycéens: chacun sa vérité" porte sur la façon de vivre et les problèmes qui

préoccupent les jeunes lycéens français d'aujourd'hui: réforme de l'enseignement, études, religion, politique, sexualité, drogue. Présentée par T.F. 1 (Télévision française), cette émission de Jacques-Olivier Chataud et François Moreuil a été réalisée par Francis Warin.

"La mort en silence" porte sur la famine qui a fait rage au Bangla Desh en 1974. Présentée par la SSR (Radio-télévision suisse romande), cette émission a été réalisée par Yvan Butler, avec le journaliste Claude Smaja.



Charles Aznavour
3-4-5-7 déc. 20h30
samedi 6 déc. 18h30 et 22h00
Locations: \$4,00 à \$8,00
CE SOIR
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TÉL. 643 8131

seul, à deux, en groupe, redécouvrez...
Orléans
LE RESTAURANT MOTEL
2941 boul. Ste-Anne, Giffard.

Menu du Jour de l'An
Assiette Orléans
* * *
Mousseline de homard à la Newburg
Tourtère de grand-maman
Velouté Agnès
Petite marmite gratinée
* * *
Dindonneau de Charlevoix
(rôti et farci, sauce marron)
Darne de saumon grillée, sauce hollandaise
Noisettes de filet mignon, marchand de vin
Pièce de boeuf rôtie au jus
* * *
Pomme fondante et duchesse
Carotte à l'étuvée
Choux de Bruxelles
* * *
Gâteau moka
Salade de fruits frais, rafraîchie au kirsh
Thé - Café - Lait
Chef des cuisines: Bernardin Abel Adjoint: Laurent Paquet
Adultes: \$8 - Moins de 12 ans: \$5
Réservations: 661-5823
Pour un congé bien mérité, fermé à Noël!

A STE-FOY, L'UNIQUE RESTAURANT ITALIEN
avec un décor entièrement rénové.
Une visite vous convaincra...
MENU A LA CARTE, DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES
EN VEDETTE A NOTRE BAR-DANSANT
RONY et RAYMOND
Er Michelangelo
Rond-Point, Port de Québec - Res.: 651-6262
Votre hôte, Nicolas, vous souhaite la bienvenue...

AVIS DE CONVOCATION
L'ASSOCIATION DES MUSICIENS EDUCATEURS DE QUÉBEC
DATE: samedi le 6 décembre 1975.
LIEU: Ecole de musique de l'Université Laval, (tour des arts).
INSCRIPTION: 9h-30 pour l'atelier de l'avant-midi.
13h-00 pour celui de l'après-midi.
De 10h-00 à 12h-00:
Atelier des oeuvres au programme du secondaire (M.E.Q.).
DEUVRE COMMENTÉE: Wings de Michel Colombier et de Symphonie de Tchakovski.
PRESENTATION: Jean-Claude Picard, professeur à l'École de Musique.
De 13h-00 à 16h-00: Atelier des oeuvres canadiennes pour le piano (selon le programme de piano du service de l'expansion de l'Université Laval).
DEUVRE COMMENTÉE: deux (2) oeuvres par degré; degré 1 à 8.
PRESENTATION: Louise Laplante du Centre de Musique Canadienne.
Les musiciens éducateurs profiteront de l'occasion pour s'inscrire comme membre de l'Association.
Pour plus de renseignements, téléphoner à:
(418) 653-1153

DECISION
Ottawa le 27 novembre 1975
Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce les décisions suivantes qui prendront effet immédiatement.
Décision CRTC 75-572
BEAUCVILLE EST ET OUEST (QUEBEC)
— 750118200
Beauce Distribution T.V. Inc.
Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre Beauceville Est et Ouest (Québec) afin de:
SERVICE AUX CANAUX 2 A 13
Ajouter la réception et la distribution de CIVQ-TV Québec (Québec) au canal 8.
Décision: APPROUVÉ
Décision CRTC 75-573
MINGAN (QUEBEC) — 751043100
Société Radio-Canada
Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CBGL Mingan (Québec) afin de porter la fréquence de 1290 kHz à 750 KHz.
Décision: APPROUVÉ
Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ottawa, le 26 novembre 1975
Faisant suite à l'audience publique des 8 et 9 avril 1975, le Conseil a aujourd'hui publié le règlement relatif aux entreprises de réception de radiodiffusion (télévision par câble).
Tous les intéressés peuvent se procurer des copies du règlement ci-haut mentionné aux endroits suivants: les informatiethèques régionales de l'Information Canada, le bureau du CRTC à Ottawa, (Ont.), les bureaux régionaux du CRTC à Montréal (Qué.) et à Victoria (C.-B.).
Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

AVIS PUBLIC

Ottawa le 28 novembre 1975.
Le Conseil a reçu deux demandes présentées par Télévision de la Baie des Chaleurs Inc. (750956500 et 750955700) en vue de modifier la licence de radiodiffusion pour ses entreprises de télévision CHAU-TV-6 et CHAU-TV-4 à Gaspé (Québec) et à Chandler (Québec).
a) Gaspé (Québec) CHAU-TV-6 - 75056500
— en vue de changer le canal de transmission du canal 10 au canal 13;
— en vue de changer la puissance du transmetteur de 5 watts à une puissance apparente rayonnée de 157 watts video.
b) Chandler (Québec) CHAU-TV-4 - 750955700
— en vue de changer l'antenne omnidirectionnelle pour une antenne directionnelle.
A la suite de la publication du présent avis et de la réception des commentaires, le Conseil rendra sa décision à moins qu'il ne décide qu'une audience publique s'impose.
Les demandes peuvent être examinées aux endroits suivants:
Gaspé (Québec)
Hôtel de Ville,
Gaspé (Québec).
Chandler (Québec)
Hôtel de Ville,
Chandler (Québec).
ou au bureau du CRTC,
pièce 1601, 100, rue Metcalfe,
Ottawa (Ontario).
On peut présenter des commentaires sur cette demande en déposant une intervention écrite au bureau du sous-juge, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 dont copie devra être signifiée au requérant au plus tard le 19 décembre 1975. Cette intervention devra comporter un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier.
On doit s'assurer de joindre à la copie envoyée au CRTC le récépissé de la poste ou le reçu du messenger attestant que le requérant a bien reçu sa copie.
Le directeur général,
Gestion des politiques de licences,
Guy Lefebvre.
Avis Public CRTC 1975-108

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

Le Groupe La Laurentienne présente
LES GRANDS EXPLORATEURS
KEBECKOOTUT
UN QUÉBEC A DECOUVRIR
UNE PRODUCTION EXPLORAMUNDI
PAR AMBROISE LAFORTUNE QUI COMMENTE PERSONNELLEMENT SON FILM-COULEURS.
du 2 au 7 décembre 1975
2 au 5 déc. 20h30
6 déc. 18h30 - 21h30 (samedi)
7 déc. 14h30 - 20h30 (dimanche)
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE OCTAVE CREMAZE, TÉL. 643 8131
Le 1er décembre, 20h30 à
L'AUDITORIUM DU COLLEGE DE LEVIS
9 rue Mgr-Gosselin, Lévis, Qué. 833-4103

1646
RESTAURANT L'ÉPERLAN
Voici le nom et l'adresse d'un nouveau restaurant de fruits de mer vraiment exceptionnel:
"L'Éperlan"
36½ rue Saint-Pierre, Place Royale
Réservations: 692-1726
Notez-le bien. Et chaque fois que la tentation de déguster des fruits de mer vous envahira, succombez! "L'Éperlan" vous offre, par exemple, une quiche aux moules, de la morue noire de l'Alaska, une bisque de homard, des scampis à la Provençale, des quenelles de truite à la Lyonnaise, un gratin de langoustine, une bouillabaisse à la Marseillaise, et tant d'autres spécialités de haute cuisine. Larguez les amarres et "en avant toutes", vers "L'Éperlan" de la Place Royale.
Juste au-dessus de la discothèque Le Boulet.

Bombardier demande une injonction pour faire cesser le piquetage

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — La compagnie Matériel de transport Bombardier Ltée a logé, hier, une demande d'injonction contre le piquetage syndical, qui entrave depuis lundi matin le libre accès à son usine de La Pocatière.

La requête, qui doit être entendue demain matin, au

palais de justice de Rivière-du-Loup, ne chercherait qu'à limiter l'obstruction des grévistes, selon un porte-parole de l'entreprise.

Il a précisé au SOLEIL que la demande d'injonction ne visait pas à interdire toute forme de piquetage, mais à permettre aux contremaîtres, aux employés de bureau et au personnel de cadre de pouvoir franchir les barrières

et de poursuivre leur travail à l'usine.

Selon, par ailleurs, des représentants syndicaux, la demande d'injonction chercherait, à toutes fins utiles, d'assurer la libre circulation à tout venant. Ce serait une tentative d'obtenir légalement que la présence des grévistes soit réduite à un rôle symbolique et de nul effet. Bombardier reviendrait à sa tactique habituelle

de l'intimidation de ses employés.

Une longue lutte

Comme il en a été au cours des deux premiers jours de grève, tout se serait déroulé dans le calme et dans l'ordre, hier, à l'entrée de l'usine de La Pocatière. Personne n'aurait cherché à forcer le strict barrage mis en oeuvre par les quelque 300 grévistes de

la CSN. L'usine serait restée complètement close.

Le directeur de grève, M. Yves Lemay, a précisé que les membres du syndicat ont été groupés par équipes d'une trentaine d'employés, pour se reléguer à toutes les quatre heures aux lignes de piquetage. Entrevoyant un siège prolongé, les grévistes se sont pourvus d'abris, entre autres d'une caravane et d'une remise.

C'est également une longue lutte qu'entrevoient la population et les commerçants de la ville de 6.500 âmes de La Pocatière. Le déclenchement du conflit a pris tout le monde par surprise. Survenant à l'approche des Fêtes et chez le plus important employeur de la région, il suscite à la fois un sentiment de sympathie, qui n'a pas toujours été le cas, dans le passé, à La Pocatière, mais aussi de vives inquiétudes à l'endroit de la vie commerciale et économique du milieu.

Recommandations du médiateur

D'autre part, en fin de journée, hier, le directeur du personnel de Matériel de transport Bombardier Ltée, M. Gaétan Tessier, a précisé au SOLEIL que l'entreprise avait décidé d'accepter les propositions formulées par le médiateur, M. Roland Tremblay.

En outre de diverses concessions aux demandes syndicales sur des points d'ordre normatif, droits d'ancienneté et autres conditions du projet de convention collective, les recommandations du médiateur comporteraient une hausse salariale supérieure d'environ 6 p.c. aux offres de rémunération proposées initialement par la compagnie.

On sait que les offres patronales rejetées par les employés syndiqués, lors d'un vote majoritaire à 95 p.c., s'en tenaient aux augmentations maximum de 12, 8 et 6 p.c., que prévoient les mesures anti-inflationnistes du gouvernement fédéral, pour les trois prochaines années.



Face à l'usine de Matériel de transport Bombardier Ltée, de La Pocatière, les grévistes présents aux lignes de piquetage devaient faire la ronde, hier, pour combattre le froid et le vent particulièrement vifs. On n'avait pas encore eu le temps de se pourvoir des pancartes habituelles.

Les négociations reprennent ce soir ou demain, au Devoir

par Raymond GIROUX

MONTREAL — Les négociations doivent reprendre ce soir ou demain matin entre les journalistes du quotidien Le Devoir et la direction du journal.

Le syndicat a en effet trouvé suffisamment d'ouvertures dans la proposition que le directeur du Devoir, M. Claude Ryan, lui a faite mardi pour renouer le dialogue, mais il n'y a pas vu les modifications sensibles dont ce dernier parlait dans sa lettre au président.

M. Gérard Leblanc, président du Syndicat des journalistes du Devoir, a déclaré à la suite d'une longue réunion de l'exécutif, que l'offre patronale ne touchait pas de façon "sensible" une première proposition dans la question des salaires et de l'unité de négociations. Par contre, a-t-il ajouté, la direction accepte de parler pour une première fois de la formation d'un Conseil de l'information, une des principales demandes syndicales.

Les deux parties divergent encore presque totalement sur le rôle et la composition

de ce conseil, et le syndicat reproche à la direction de négocier "à petits pas", selon la méthode Kissinger.

Cette dernière offre, affirme le syndicat, aurait pu être présentée il y a trois semaines, au moment du lock-out.

D'un autre côté, le comité de pège, chargé de trouver du travail pour les journalistes, fonctionne très bien et inten-

sifie son action. Déjà plusieurs revues ont commandé des articles aux journalistes du Devoir, et tous les revenus sont versés dans un fonds commun, pour les jours plus difficiles, si le conflit se poursuit.

L'aride travail dure depuis trois semaines, alors que la direction du journal "a aidé les journalistes à se mettre en grève" en fermant les

portes de l'entreprise. Ces derniers venaient de tenir deux journées d'étude, et travaillaient à un rythme ralenti.

M. Ryan, pour sa part, a déclaré au SOLEIL que si le conflit ne se règle pas à court terme, la rentrée ne pourra se faire avant la mi-janvier, les revenus publicitaires étant minimes à cette époque-ci de l'année.

Papier: rapport attendu pour négocier

(PC) — Le conciliateur chargé du dossier des usines à papier du Québec, M. Maurice Vassard, attend un rapport pour convoquer de nouveau les parties intéressées autour de la table de négociation.

C'est ce qu'a fait savoir hier à l'Assemblée nationale, le ministre du Travail, M. Gérard Harvey, en réponse à une question du député de Saint-Maurice, M. Marcel Bérard, qui soulignait qu'aucune négociation ne se déroule actuellement.

Le ministre a expliqué que M. Vassard attend le résultat de l'étude d'un règlement intervenu plutôt au Nouveau-Brunswick et qui a "un lien de parenté avec une entente signée avant l'annonce de la politique inflationniste du gouvernement fédéral".

Il faudra donc attendre que la commission de M. Jean-Luc Pépin ait statué sur la validité de ce règlement pour que le ministre du Travail, comme il l'a dit, puisse faire le point sur ce conflit dans le domaine du papier.

En vigueur jusqu'à samedi. Quantités limitées.

- Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

Des tissus pour toutes les occasions

<p>1er groupe</p> <p>Rég. 1.99 et 2.99 99¢ ver.</p> <p>Choix de crêpes de polyester unis ou imprimés et de crêpes de satin. Ne requièrent pas de repassage. Largeur 45".</p>	<p>2e groupe</p> <p>Rég. 3.49 et 3.99 1.99 ver.</p> <p>Choix de jerseys et crêpes de satin imprimés. Confection Perma-Prest®, largeur 45".</p>
<p>3e groupe</p> <p>Rég. 4.99 et 5.99 2.99 ver.</p> <p>Choix d'acrylique imprimé, soie Ultrissa®, velours unis. Largeur 4 à 60".</p>	<p>4e groupe</p> <p>Rég. 4.99 à 7.99 3.99 ver.</p> <p>Choix de panne de velours, jerseys ombrés et velours de viscose. Largeurs 40 à 60".</p>

Tissus à la verge - Rayon 36

Simpsons-Sears Ltd.

En vigueur jusqu'à samedi.

- Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

Similaire à l'illustration

Cardigans mode
Confection 100% acrylique. Choix de couleurs. # 905 **7.99** ch.

Vestes sans manches
Confection 100% acrylique de ton bleu pâle, pêche, vert ou rose. P.-M.-G. # 906 **4.99** ch.

Pantalons Rég. \$16
Confection gabardine de tons variés. Tailles 6 à 15/16. **12.99** ch.

Chemisiers Rég. \$15
Confection 100% polyester facile d'entretien. # 738 **10.99** ch.

Jeune Boutique - Rayon 19

Simpsons-Sears Ltd.

- Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

Pour des cadeaux bien pensés

Cardinal... le cadeau idéal à offrir ou à recevoir

12.95 à 23.95 ch.

a. Montre 17 pierres pour garçons: modèle résistant aux chocs, avec trotteuse. Boîtier fini chromé. Bracelet noir. # 04R 016 000 12.95 ch.
 b. Montre 17 pierres pour dames: modèle résistant aux chocs. Boîtier fini ton or jaune, cadran et bracelet ton bleu. # 04R 016 129 18.95 ch.
 c. Montre 17 pierres pour dames: modèle résistant aux chocs. Boîtier fini ton or jaune, bracelet brun, cadran 2 tons de brun. # 04R 016 113, 23.95 ch.
 d. Montre 17 pierres pour hommes: modèle résistant aux chocs, Boîtier fini chromé, trotteuse. Bracelet noir. # 04R 016 029 18.95 ch.
 e. Montre 17 pierres pour fillettes: modèle résistant aux chocs, boîtier fini chromé. Bracelet noir. # 04R 016 100 12.95 ch.

Faites aussi votre choix parmi plusieurs autres modèles offerts en magasin!

Bijoux - Rayon 4

Simpsons - Sears Ltd.